



Liste de vérification de la catégorie 1 de la recherche non thérapeutique sur le cannabis (RNTC)

Cette liste de vérification peut être utilisée par les demandeurs de recherche qui demandent à mener des activités liées à la recherche non thérapeutique sur le cannabis dans la catégorie 1. Il n'est **pas** nécessaire de la soumettre dans le cadre de votre demande de licence de recherche.

Les études de la catégorie 1 doivent satisfaire **tous** les critères suivants :

- L'objectif de l'étude est uniquement d'évaluer le goût, la vue, l'odeur et le toucher du cannabis ou les réponses chimio-esthésiques ou sensori-émotives au cannabis (c'est-à-dire une étude des préférences des consommateurs).
- Tous les participants ont entre 18 et 65 ans (inclusivement).
- Tous les participants sont en bonne santé (c'est-à-dire qu'ils n'ont pas de problèmes de santé importants).
- Aucun(e) participant(e) ne prend de produits de santé.
- Tous les participants sont des consommateurs réguliers de cannabis, comme défini dans la page Web [Demande de licence de cannabis : Licence de recherche](#).
- Le(s) mode(s) de consommation est/sont limité(s) à un usage oral, inhalé ou topique.
- Le ou les modes de consommation testés sont les mêmes que ceux habituellement utilisés par les participants.
- Le ou les types de cannabis administrés sont limités au cannabis identique ou similaire à la ou aux catégories de cannabis que les participants utilisent habituellement. Si le cannabis contient des cannabinoïdes que les participants ne consomment pas habituellement et qui sont intoxicants, les participants doivent consommer régulièrement du delta-9-tétrahydrocannabinol (THC).
- La quantité de cannabis administrée ou distribuée est la plus petite quantité nécessaire pour atteindre les objectifs des tests d'une étude de catégorie 1. Concrètement, cela signifie :
 - Lorsque le mode de consommation est la fumée, le vapotage ou toute autre forme d'inhalation, les participants ne prennent pas plus de trois ou quatre inhalations de fumée, de vapeur ou d'aérosol de cannabis par article de cannabis.
 - Pour l'administration orale, les participants ne prennent pas plus d'une ou deux bouchées ou gorgées de cannabis ou d'activations d'un accessoire. Les participants ne reçoivent pas plus de 10 mg de delta-9-THC au total par jour sur le lieu de test.
 - Pour le cannabis pour usage topique, la quantité appliquée ne dépasse pas 1 g ou 1 ml par article de cannabis testé.
- La quantité totale de cannabis administrée et la fréquence d'administration du cannabis par jour ne dépassent pas la quantité et la fréquence de consommation quotidienne typique de chaque participant.
- L'étude ne comprend pas la co-administration de substances figurant à l'Annexe 5 de la *Loi sur le cannabis* (par exemple, alcool éthylique, nicotine).
- Les données sont recueillies uniquement sous forme de questionnaire(s).
 - Les effets sont mesurés immédiatement après l'administration de cannabis.